



## *Municipalité de Namur*

### **AVIS PUBLIC**

**EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, MARIE-PIER LALONDE GIRARD,**

**Qu'une séance spéciale se tiendra le 21 JUIN 2021 à 18h30 à la salle du conseil située au 535, Route 323, Namur et se tiendra à huis clos suivant l'arrêté ministériel 2020-004 en date du 15 mars 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux autorisant les municipalités à tenir les séances du conseil à huis clos et autorisant les élus à y participer par tout moyen de communication.**

**Le sujet suivant sera à l'ordre du jour:**

- **Demande à la MRC de Papineau – Fibre optique**

Suivant l'arrêté ministériel 2020-029 en date du 26 avril 2020, la séance sera enregistrée afin de conserver son caractère public et sera diffusée par la suite sur le site web [namur.ca](http://namur.ca).

Cependant, si vous avez des questions sur l'ordre du jour, nous vous invitons à les soumettre par courriel à la directrice générale, Mme Marie-Pier Lalonde-Girard à [dir.general@namur.ca](mailto:dir.general@namur.ca)

Donné à Namur

Ce 17<sup>e</sup> jour de juin 2021

Marie-Pier Lalonde Girard, DMA,  
Directrice générale, Secrétaire trésorière